



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT SAINT-LAURENT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANICET

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que le rôle de perception pour l'année 2023 est complété et déposé à mon bureau. Il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ à Saint-Anicet, ce 13^e jour du mois de février 2023.

Denis Lévesque
Directeur général et
Secrétaire-trésorier